

Risque climatique et système de santé

Raphaël TARAVELLA, Coordonnateur régional risques vectoriels, climatiques et internationaux, Direction Veille et Sécurité Sanitaire

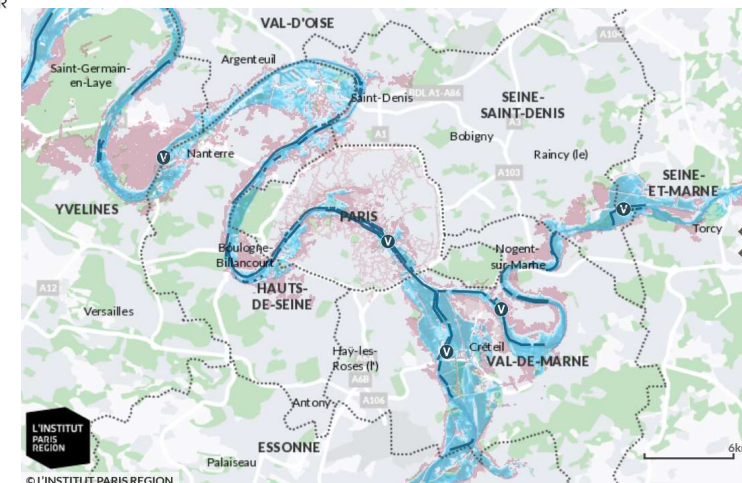
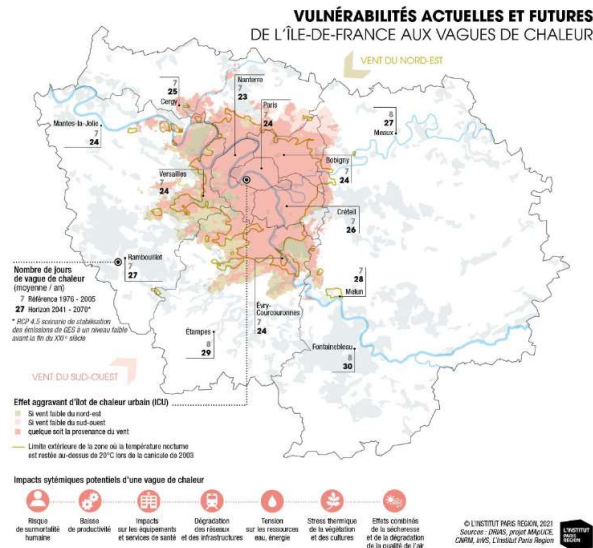
Risque climatique et système de santé

Le risque climatique à la particularité d'agir sur deux volets du système de santé :

- Impact sur la population et le besoin de recours à l'offre de santé ;
- Impact sur les infrastructures et donc sur l'offre de santé elle-même.

Trois risques majeurs considérés :

- Inondation ;
- Canicule ;
- Vague de froid.



Risque climatique et système de santé

Impact potentiel sur le territoire

La survenue d'une inondation majeure menace :

- 57 établissements de santé et 156 établissements médico-sociaux à risque de submersion ;
- Jusqu'à 1300 structures supplémentaires à risque de fragilité réseau (électricité, gaz, télécoms).

La période de canicule 2022 a généré :

- en une semaine 406 passages aux urgences dont 54% ont requis une hospitalisation ;
- un risque accru de fragilité des installations électriques.

La gestion de ces conséquences est intégrée au dispositif de gestion sanitaire ORSAN.

L'atténuation de ces conséquences doit s'envisager dès la conception du site.

Résilience aux aléas climatiques : principaux attendus pour les projets d'investissement Ségur

Dorothée HENIN, Référente Investissement et Développement durable, Direction de l'Offre de Soins

Objectifs de développement durable rattachés aux projets d'investissement Ségur : principaux attendus

- Un socle minimal d'attendus qui s'appuie sur les items réglementaires du guide Développement Durable et Responsabilité Sociétale des Établissements du Conseil Scientifique de l'Investissement en Santé

- **1+5 objectifs de développement durable**

0. Pertinence du choix d'investissement - prérequis

1. Amélioration de la performance énergétique

2. Réduction des émissions de gaz à effet de serre

3. Résilience aux aléas climatiques

4. Respect de la santé et de l'environnement

5. Gouvernance développement durable



Protéger les établissements des risques climatiques :

- En mettant en place des **mesures d'adaptation** (installations, bâti, site, réseaux, organisations)
- En prévenant les risques dans le cadre d'une démarche de **résilience territoriale et systémique**



Combiner adaptation ET atténuation

Principe de proportionnalité selon la taille du projet
Adaptation des attendus pour le secteur médico-social

→ Garantir une **continuité de service** et des **conditions de fonctionnement et de travail optimales**. Des co-bénéfices pour la santé, le bien-être et les services écosystémiques.

Résilience aux aléas climatiques : principaux attendus pour les projets d'investissement Ségur

➤ Exposition aux risques climatiques :

- **Identification des aléas** climatiques et potentiels effets
- **Évaluation des vulnérabilités** aux principaux aléas

➤ Mesures d'adaptation :

- **Confort thermique du bâtiment**

Privilégier conception bioclimatique, isolation thermique, végétalisation, choix de matériaux de sols, façades, toitures, îlots de fraîcheur

- **Prévention des risques d'inondation**

Adaptation des fondations et de la structure, localisation des équipements sensibles

- **Préservation de la ressource en eau**

Gestion de l'eau, perméabilité des sols, végétalisation

- **Retrait gonflement des argiles**

Adaptation des fondations, désolidarisation des éléments de la structure

→ *Incitation aux solutions fondées sur la nature, passives/semi-passives, et aux approches de type Urbanisme Favorable à la Santé*

➤ Résilience territoriale et systémique :

- Voies d'accès et réseaux : approvisionnement et évacuation des biens et produits
- Projet logistique

→ *Coopération avec un réseau d'acteurs locaux de la résilience, en cohérence avec la stratégie territoriale*

➤ Maintenance et évolutivité :

- Zones accessibles en cas d'intervention
- Choix architecturaux et techniques permettant une réorganisation éventuelle

Nouveau site

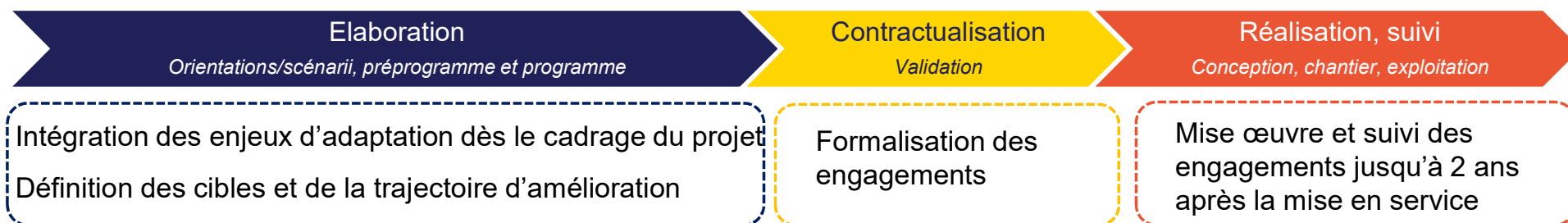
- Intégration des enjeux climatiques dans le choix d'implantation



Prévention des risques sanitaires (moustique tigre, légionelles, etc.)

Accompagnement à la mise en place d'une trajectoire d'adaptation au changement climatique

Un dialogue établissement/ARS à chacune des étapes du processus



- Des objectifs partagés au niveau régional / territorial
- Un « accord de méthode » sur une trajectoire d'amélioration propre à chaque établissement
- Une vigilance spécifique sur l'application des items réglementaires
- Un suivi renforcé de la concrétisation des engagements et de l'impact des projets

Indicateurs de suivi : isolation thermique des bâtiments, conception bioclimatique, nbre jours d'autonomie en cas de crise (sans évacuation)

→ **Référent développement durable** rattaché à la direction générale de l'établissement

→ **Ressources et partenaires** : ARS, DRIEAT, ANAP, ADEME, Région Ile-de-France, Agence de l'Eau Seine Normandie, ...

Merci de votre attention.

N'hésitez pas à nous poser vos questions : ars-idf-developpement-durable@ars.sante.fr

Dorothée HENIN, référente Investissement et Développement Durable

Retour sur les webinaires ARS / DRIEAT / ANAP organisés (supports, replays et liste des ressources) :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/retour-sur-les-webinaires-pour-vous-accompagner-dans-la-transition-ecologique-organises-en-2022-par>